


# Journée Internationale des Personnes Handicapées



## Colloque « Handicap intellectuel et emploi des jeunes : travail, inclusion, dignité »

mardi 3 décembre 2019  
Hôtel Terrou-bi  
de 13h30 à 18h30

sous le haut patronage de Mme Priya Gajraj,  
coordinatrice-résidente du Système des Nations-Unies,  
et de Mme Irène Mingasson, ambassadrice de l'Union Européenne

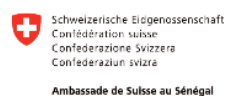


proposé par l'ASEDEME  
Association Sénégalaise pour la protection des Enfants Déficiants Mentaux  
Organisation non gouvernementale reconnue d'utilité publique

avec le soutien de



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ambassade à Dakar



## Handicap intellectuel : un combat de tous les instants !

La place des personnes en situation de handicap intellectuel dans la société sénégalaise a longtemps été un sujet tabou. Même si leur situation évolue dans le bon sens, trop de freins culturels, trop de non-dits ne leur permettent pas encore d'être pleinement reconnus comme des citoyens à part entière.

Afin de changer le regard de la société sur les enfants en situation de handicap et d'aider les parents à accepter le handicap de leur enfant, à travers son slogan « *doom doom la* »<sup>1</sup>, l'Association Sénégalaise pour la protection des Enfants Déficients Mentaux (ASEDEME) œuvre depuis 30 ans pour scolariser et socialiser les enfants et jeunes adultes déficients intellectuels. Elle a ainsi créé deux instituts médico-éducatifs, dénommés « Centre Aminata Mbaye » (CAM), à Grand-Yoff en 2003 et à Saint-Louis en 2008. Chaque année, 150 jeunes y sont accueillis et pris en charge afin de les autonomiser.

A côté d'une pédagogie adaptée, ASEDEME a créé au sein de ses établissements des ateliers permettant de découvrir des activités manuelles au gré des goûts et des aptitudes : couture, cuisine, jardinage, fabrication de jus de fruit, poterie. Ces activités visent à accompagner les jeunes adultes en situation de handicap intellectuel vers un emploi ou une activité génératrice de revenus avec pour objectif leur insertion dans un milieu ordinaire ou adapté.

En 2013, elle a initié, grâce à une convention de partenariat avec l'hôtel Terrou-bi, un projet de professionnalisation de huit jeunes en les plaçant en stage de découverte des métiers de l'hôtellerie et de la restauration.

En janvier 2014, le premier contrat à durée indéterminée y a été signé en faveur d'un jeune jardinier, faisant du Sénégal un pays leader de l'Afrique de l'Ouest en terme de reconnaissance sociale d'une population trop souvent discriminée et laissée pour compte.

En 2019, trente jeunes adultes bénéficient de contrats de travail ou de conventions de stage à Dakar parmi les entreprises ou structures suivantes : Hôtel Terrou-bi, Hôtel-restaurant La Maison de Céline, Golf Club des Almadies, Cité Scolaire Internationale (E.A.B. – L.C.B.), Dubaï Port World, Green Wash, Le Jardin du Sahel, Commune de Grand-Yoff, Club AS Dakar Sacré-Cœur, Ecole Nationale des Arts.

A l'occasion de son 30e anniversaire, ASEDEME souhaite, en compagnie des employeurs qui ont accepté de relever ce défi, partager cette expérience avec le monde de l'entreprise et celui de l'administration afin de démontrer qu'une situation de handicap, comprise, acceptée et prise en charge, contribue au développement harmonieux de la personne, de l'entreprise et, ce faisant, du capital humain de la société sénégalaise.

Mamadou Moustapha Ba  
Président

---

<sup>1</sup> « *Un enfant est un enfant* ». Cette expression wolof signifie qu'en dépit de son handicap un enfant doit recevoir les mêmes soins et les mêmes attentions que n'importe quel autre enfant.

# Programme

**13h30 : Accueil**

**13h45 : Ouverture du colloque :**

- Mme Priya Gajraj, coordinatrice-résidente du Système des Nations-Unies
- Mme Irène Mingasson, ambassadrice de l'Union Européenne

**Présentation du programme :**

- M. Jocelyn Fenard, conseiller régional, Fonds des Nations-Unies pour la Population, modérateur

**14h00 : 30 ans d'ASEDEME – Hommage à Aminata Mbaye**

- M. Christophe Aubrun, secrétaire général
- M. Patrick Sayegh, vice-président, coordinateur des Centres Aminata Mbaye

**14h15 : Le cadre juridique au Sénégal : présentation de la loi d'orientation sociale du 6 juillet 2010 relative à la promotion et à la protection des droits des personnes handicapées, ses décrets d'application**

- M. Mamadou Lamine Faty, directeur de la promotion et de la protection des personnes handicapées, Ministère de la Santé et de l'Action Sociale

**14h30 : Témoignages sur l'intégration par le travail de jeunes adultes en situation de handicap intellectuel : une action de R.S.E. ?**

- Mme Soukeyna Sagna, responsable carrière et recrutement, Hôtel Terrou-bi
- M. Thierno Diouf, ancien directeur, Golf Club « Pointe des Almadies »
- Mme Mame Yacine Seck Diop, responsable du développement durable, Dubaï Port World
- M. Laurent Bonardi, directeur général, Cité Scolaire Internationale (E.A.B.-L.C.B.)
- M. Philippe Barry, président d'Initiative R.S.E. Sénégal

**Débat avec l'auditoire**

**16h00 : Pause-café**

**16h30 : Les différentes pratiques de l'insertion professionnelle des adultes :**

- Mme Fatou Thioune, ingénieur responsable de production, ESAT de la Cézarenque, France
- Mme Isabelle Mousset, coordinatrice des services Handicap et Initiatives sociales, Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, Luxembourg
- Mme Rea Gehring, chef de mission adjointe, ambassade de Suisse
- Mme Alessandra Piermattei, directrice de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement
- Mme Mame Aby Seye, directrice générale du Fonds de Financement de la Formation professionnelle et technique, Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de l'Artisanat

**Débat avec l'auditoire**

**18h00 : Signature d'une convention de parrainage de 7 jeunes entre Dubaï Port World et Asedeme**

**18h10 : Synthèse du colloque :**

- M. Victor Ndiaye, président-directeur général de Performances Group, vice-président du Club des Investisseurs Sénégalais

**18h20 : Clôture du colloque :**

- Mme Priya Gajraj, coordinatrice-résidente du Système des Nations-Unies

# Objectifs du colloque

1. Démontrer que le monde de l'entreprise peut parfaitement intégrer certains jeunes adultes en situation de handicap intellectuel
2. Envisager les modalités pratiques pour les intégrer dans les cursus des formations professionnelles
3. Réfléchir aux mesures d'accompagnement des entreprises dans l'accueil de ces jeunes adultes
4. Susciter l'intérêt des chefs d'entreprises à travers la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)
5. Inciter la création d'instituts médico-éducatifs dans toutes les régions du Sénégal afin d'accueillir le plus grand nombre d'enfants
6. Imaginer ensemble la création d'établissements spécialisés pour permettre à tous les adultes en situation de handicap intellectuel de travailler dans un univers adapté leur générant des revenus



## Association Sénégalaise pour la protection des Enfants Déficients Mentaux

---

Fondée en 1989 – Bénéficiaire du statut d'O.N.G. par arrêté du 17 février 2009  
Reconnue d'utilité publique par décret du 20 décembre 2017  
Centre Aminata Mbaye – rue 198 – Scat Urbam – Grand-Yoff  
B.P. 17924 Dakar Liberté  
NINEA : 0043751942A9 – Tel. : +221 33 868 75 80 / +221 77 204 78 79  
asedeme@gmail.com – www.asedeme.org